

9 rue St Pierre Lentin 45041 ORLEANS CEDEX 1 Tél: 02.38.70.32.82



Cité de l'agriculture 13 avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS CEDEX 9 Tél : 02.38.71.91.03

Email: <u>breyne-adapic@orange.fr</u>

CAP' FILIERE APICULTURE 2018-2022

A RETOURNER A L'ADAPIC

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION EXPLOITANT APICOLE

Pour projet avec dépenses éligibles comprises entre 4 000 et 10 000 € HT

Nom ou raison sociale :			
Forme juridique :			
i société préciser : SARL□ SA□ EURL□ SNC□ GAEC□ SEM□ EARL□ Autre :			
Code APE :			
Adresse d'exploitation (si différente)			
Code postal :			
Ville:			
Mobile :			
Email:			
Date de réception du dossier :			
ADAPIC)			

1. DEMANDEUR

No	m ou raison sociale :			
sou	ıhaite bénéficier de la subve	ntion liée aux investissem	ents éligibles au titre c	lu CAP Filière apiculture (CAPEX).
2.	PRESENTATION D	U PROJET		
No	mbre de ruches (70 minimu	m) par an :		
	N (année de la demande) : N+1 : N+2 : N+3 : N+4 :			
Exp	oloitation labellisée BIO :	□ OUI □ NON		
Exp	ploitation engagée dans un s	signe d'identification de la	a qualité et de l'origin	e : 🗆 OUI 🗆 NON
-			-	_
	activités de l'exploitation (-		
	Miel vente en gros	☐ Miel vente en pots		☐ Gelée royale
	Propolis	□ Confiserie	□ Pollinisation	·
	Accueil sur l'exploitation	□ Produits transformés (p	pains d'épices, hydrom	el)
	Autres (préciser) :			
Ob,	jectifs du projet d'investisse	ment :		
	réduire la pénibilité, améli	orer la productivité du tra	vail et la sécurité des p	personnes,
	améliorer le contrôle quali	té sur les produits, les intr	ants et le matériel	
	améliorer l'anticipation et	la réactivité afin d'optimis	er les miellées ou de f	aire face aux pertes de cheptel
	permettre à l'apiculteur de	e s'adapter à la demande d	lu consommateur	
Mc	otivation pour le projet : (-		
• • • •				
• • • •				
• • • •				
• • • •				

3. INVESTISSEMENT ET SUBVENTION SOLLICITEE

Préciser dans ce tableau :

Nature des investissements éligibles au contrat cadre	Année de réalisation	Coût HT en €	Taux d'aide	Subvention sollicitée en €

La demande de subvention au Conseil régional au titre du CAP PICULTURE
est de :€

4. PLAN DE FINANCEMENT

Préciser dans ce tableau :

	Montant	%
Coût de l'investissement	€	100 %
Subvention Région Centre	€	%
Prêt bancaire	€	%
Autofinancement	€	%
Autres (<i>précisez</i>) :	€	%
-	€	%
-	€	%
-		

5. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

ш	Formulaire de demande de subvention signe par l'exploitant
	RIB
	Extrait KBIS si inscription au registre du commerce
	Devis d'entreprise pour les travaux ou matériaux
	Synthèse bilan et compte de résultats du dernier exercice comptable (sauf pour installés de - d'un an);
	Attestation d'adhésion à la section apicole de GDS Centre
	Attestations de régularité fiscale et sociale fournies par les services fiscaux et sociaux
	Dernière déclaration de ruches (http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

6. ENGAGEMENT DANS UNE ACTION DU CAP APICULTURE

Chaque bénéficiaire des aides CAP filière s'engage à participer à l'une des actions du CAP. Merci d'indiquer dans le tableau ci-dessous l'action dans laquelle vous souhaitez vous engager. L'engagement est pris pour la durée du CAP.

Axe A : Sanitaire (actions coordonnées par la Section apicole de GDS Centre)			
Je me forme et effectue des visites sanitaires :			
L'apiculteur, reconnu comme TSA (formation préalable à suivre via GDS Centre), effectue quelques visites sanitaires par an, dans son secteur, auprès d'apiculteurs adhérents à GDS Centre.			
J'effectue des comptages varroas :			
L'apiculteur effectue des comptages varroas à des périodes clés, définies par la section apicole de GDS Centre, et communique régulièrement ces données au conseiller sanitaire apicole régional.			
J'effectue une surveillance d'Aethina tumida :			
Des pièges de détection du petit coléoptère de la ruche sont mis à disposition de l'apiculteur. Celui-ci effectue des relevés à des dates clés et communique les résultats au conseiller sanitaire apicole régional.			
Axe D : Soutenir la dynamique d'installation (actions coordonnées par l'ADAPIC)			
Je participe au bilan annuel <i>collectif</i> de saison			
Le bilan de saison a lieu à l'automne et permet aux apiculteurs d'échanger sur leurs pratiques et leurs choix techniques. Il permet également aux apiculteurs de prendre du recul par rapport à la saison qui vient de se dérouler, notamment en comparant différents systèmes d'exploitation. Organisé par l'ADAPIC. Ouvert à tous. 1 bilan/an. Durée : 0.5 j			
Je participe aux enquêtes individuelles de l'OTE (Obs	servatoire Technico Economique)		
Une salariée de l'ADAPIC se déplace sur mon exploitation afin de recueillir des données techniques (cheptel, production, nourrissement, élevage, sanitaire) et économiques (comptabilité). Les données des exploitations enquêtées sont compilées et rendues anonymes. L'objectif est d'obtenir une représentation de l'apiculture régionale et de pouvoir fournir des références aux apiculteurs, futurs apiculteurs et à toutes personnes intéressées par l'apiculture régionale. Réalisé par l'ADAPIC dans le cadre d'un programme national coordonné par l'ITSAP — Institut de l'abeille. Ouvert uniquement aux apiculteurs professionnels installés depuis + de 5 ans (pas de pluriactifs). 1 visite/an. Durée de la visite : 0.5 j			
Fait à	Signature du demandeur :		
Le			
Cadre réservé à	l'ADAPIC		
Date :	Cachet et signature :		
Nom et Prénom :			
Qualité :			
Avis:			